

Mayotte. Espèces exotiques envahissantes. Nouvelles obligations des établissements de recherche et de conservation



Une nouvelle réglementation entre progressivement en vigueur en France depuis 2017 pour limiter les impacts des espèces exotiques envahissantes. Ce guide rappelle les obligations et les échéances à respecter pour la mise en oeuvre de cette réglementation par les établissements de recherche et de conservation à Mayotte.

Auteurs du document : OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ
Obtenir le document : Office français de la biodiversité
Diffuseur des métadonnées : Office français de la biodiversité

Mots clés : ESPECE EXOTIQUE, ESPECE INTRODUITE, INVASION, REGLEMENTATION, ETABLISSEMENT PUBLIC, PARC ZOOLOGIQUE, JARDIN BOTANIQUE, DETENTION, AQUARIUM, ESPECE EXOTIQUE

ENVAHISSANTE

Thème (issu du Text Mining): FAUNE, MILIEU NATUREL

Date: 2022

Type de ressource : Document

Format : text/xml Source : 27 p. Langue : Français

Droits d'utilisation : Accès libre

Niveau de lecture : Documents de vulgarisation

Accéder à la notice source :https://oai-gem.ofb.fr/exl-php/vue-consult/ofb_recherche_oai/DOC00072854

Télécharger les documents :

https://oai-gem.ofb.fr/exl-php/document-affiche/ofb_recherche_oai/OUVRE_DOC/49567?fic=doc00072854.pdf

Département : MAYOTTE (976)

Permalien: https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/mayotte-especes-exotiques-envahissantes-

nouvelles-obligations-des-etablissements-de-recherche-et-de-0

Evaluer cette notice:



Ce portail, créé et géré par l'Office International de l'Eau (OIEau), est géré avec l'appui de l'Office français de la biodiversité (OFB)

